

# Profil de vulnérabilité des eaux de baignade

Date d'élaboration du profil : Avril 2011  
Prochaine révision du profil : Avril 2014

# Baignade Centre plage Equihen - Plage

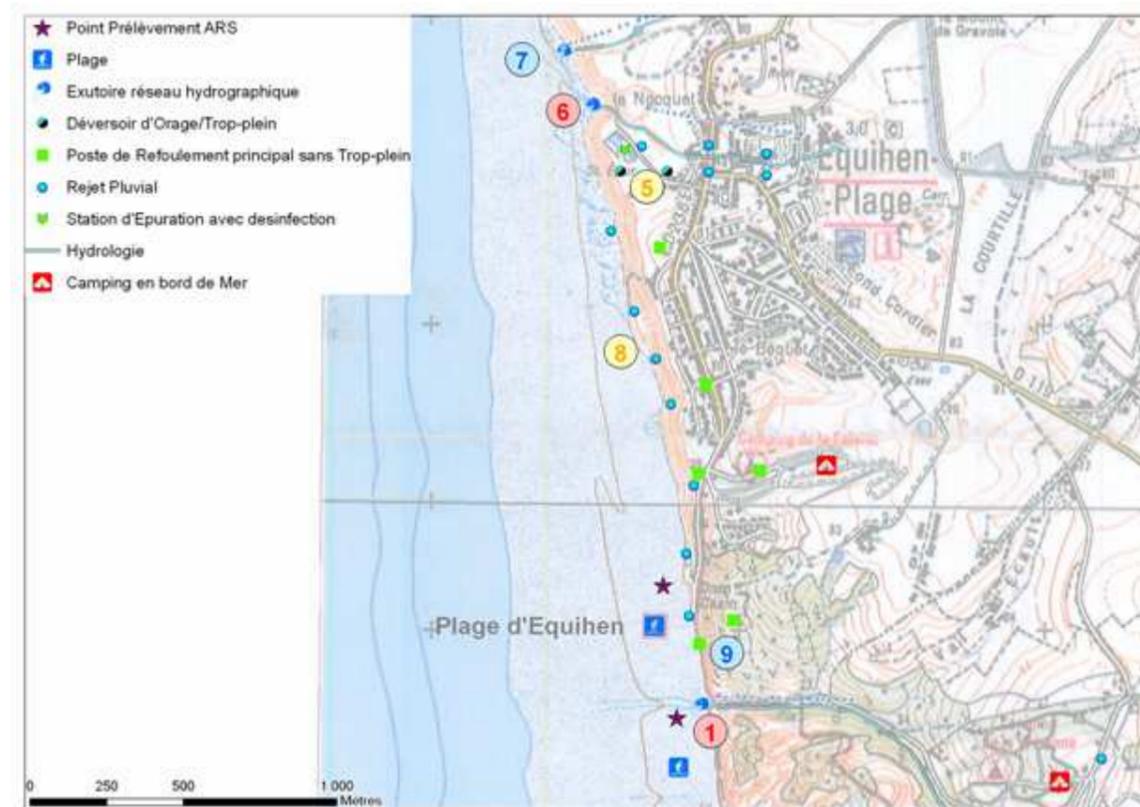


## Caractéristiques de la zone de baignade

Nom baignade : Centre plage  
Commune : Equihen - Plage  
Département : Pas de Calais  
Région : Nord Pas de Calais  
Responsable baignade : Monsieur le Maire  
Surveillance baignade : 01/07 au 31/08  
Saison balnéaire : 15 juin / 15 septembre  
Coordonnées Lambert II : 545 647 m / 2 630 644 m  
Nature plage : Sable et rochers  
Dimension plage : 575 x 15 m  
Equipements de la plage :



## Localisation de la baignade et des principales sources de contamination



## Principales sources de pollution

N°	Rejets	Fréquence	Risque	Actions
1	Ruisseau de la Warenne	Permanent	Fort	1, 4, 5
6	Ruisseau de la Planquette	Permanent	Fort	1, 4, 5
7	Trop-pleins (2) amont de la station d'épuration	Temps de pluie	Moyen	1, 2, 3
8	Rejets pluviaux d'Equihen vers la mer et la Planquette	Temps de pluie	Moyen	1, 5
7	Ruisseau le Nocquet	Permanent	Faible	
9	Débordement en cas de panne du poste de refoulement du poste de secours de la plage	Exceptionnel	Faible	

## Qualité bactériologique des eaux de baignade

### Directive 76/160/CE

Année	2007	2008	2009	2010
Classement	20B	20B	20A	21B

■ A : Bonne qualité      ■ C : Momentanément polluée  
■ B : Qualité moyenne      ■ D : Mauvaise qualité

Le nombre situé avant la lettre correspond au nombre de prélèvements effectués dans l'année.

Les résultats des dernières analyses sont disponibles sur : <http://baignades.sante.gouv.fr>

## Episodes de pollution des 4 dernières années

Date	Type de pollution	Origine	Fermeture de la baignade	Durée
14/08/2008	Microbiologique	Très forte pluie	Non	
02/06/2008	Microbiologique	Pluie	Non	
22/08/2007	Microbiologique	Forte pluie	Non	

## Autres risques sanitaires

- Non : Absence de prolifération de macroalgues et de phytoplanctons dangereux pour la baignade

## Plan d'actions

1. Contrôle et mis en conformité des branchements des particuliers et des campings
2. Suppression des rejets par temps de pluie au droit des trop-pleins de la station d'épuration d'EQUIHEN
3. Autosurveillance des trop-pleins de la station d'épuration d'EQUIHEN
4. Contrôle de l'assainissement non collectif
5. Maîtrise des rejets pluviaux – Techniques alternatives